

Le B.A BA du DPC de la SFMV en 2013

Après une lente gestation, le DPC se met en place, et tous les outils sont là pour faire fonctionner un dispositif que certains jugent très complexe.

Le DPC de la Médecine Vasculaire est opérationnel, et notre volonté est de proposer un DPC **pour des Médecins Vasculaires** qui soit réalisé **par des Médecins Vasculaires**.

Pour garantir l'indépendance financière réclamée par les tutelles, un Organisme de DPC en Médecine Vasculaire sera créé dans les tous prochains jours, et regroupera les composantes fondatrices de la Médecine Vasculaire.

Il est important que vous vous inscriviez au moins à un programme de DPC pour l'année 2013, et ce dès maintenant afin d'éviter l'embouteillage de fin d'année. Rappelons que si la procédure d'inscription doit être scrupuleusement suivie, le programme une fois accompli donne lieu à un dédommagement du médecin et de l'organisme.

Comme vous le voyez 2013 une année charnière importante : soyez au rendez vous !

Où trouver les programmes ?

Vous avez le choix :

- www.portailvasculaire.fr : espace SFMV, onglet DPC, liste des programmes avec leurs objectifs et leurs particularités.
- www.vascularf.net vous trouverez sur la page d'accueil tous les programmes en ligne avec leur déroulement.
- www.mondpc.fr uniquement quand vous êtes inscrits, vous allez dans « **Recherche de programme** », vous mettez « **SFMV** » dans la case « sigle de l'organisme », vous cliquez « **rechercher** » et vous avez la liste de tous les programmes validants proposés par la SFMV, le détail de chaque programme et le montant de l'indemnisation.
- [La Lettre de Médecine Vasculaire n° 22 – Mars 2013](#) : **Catalogue des programmes DPC 2013**, p12-20. Ce catalogue contient tous les programmes détaillés.

Comment s'inscrire à un programme de DPC en quelques clics ?

A- Vous avez un exercice libéral :

C'est votre 1^{ère} inscription DPC en 2013

1. Avant de vous inscrire, vous devez vous munir de la copie numérisée de
 - votre attestation de cotisation au conseil de l'ordre des médecins pour l'année 2013 *vous trouverez sur ce document votre numéro RPPS nécessaire pour l'inscription*
 - votre relevé d'identité bancaire
2. vous connecter sur le site www.mondpc.fr
3. cliquer sur « s'inscrire » logo rouge en haut à droite
4. cliquer sur « charger le formulaire »
5. compléter le formulaire
 - il est préférable de renseigner votre n°RPPS que vous avez sur l'attestation de CNOM, si vous donnez votre numéro de professionnel de santé, vous devez alors joindre la copie numérisée de votre carte de professionnel de santé recto/verso.
 - dans la rubrique « informations professionnelles »
 - ✓ spécialité = médecine générale
 - ✓ discipline complémentaire = angiologie /médecine vasculaire
6. valider
7. vous inscrire ensuite auprès de Nadia SFMVnd@wanadoo.fr en précisant l'intitulé du DPC choisi ainsi que votre numéro RPPS.
8. vous recevrez (*dans un délai de 24heures ouvrables*) un mail de SFMVnd@wanadoo.fr intitulé « votre demande d'inscription a une session d'un pro ». Ce mail vous informe que « vous avez été inscrit à la session du xx /xx/2013 au xx/xx/2013 du programme son titre » et vous demande si vous accepter cette inscription, vous devez cliquer sur OUI pour la validation finale.

Vous avez déjà une inscription à un programme DPC en 2013

- vous êtes déjà inscrit sur www.mondpc.fr, vous vous inscrivez directement auprès de Nadia SFMVnd@wanadoo.fr pour un programme présentiel. Pour un @DPC : vous inscrire sur www.vasculart.net pour obtenir vos identifiants. Vous vous connectez (en haut à droite) pour pouvoir vous

inscrire à l'un des programmes. Vous recevrez un mail de demande de confirmation d'inscription au programme qu'il faudra valider.

- vous n'êtes pas inscrit sur le site www.mondpc.fr, vous êtes dans la situation de « 1^{er} DPC en 2013 ». **Vous devez impérativement vous inscrire sur ce site afin que votre DPC soit validé et indemnisé.** Une inscription uniquement au programme ne vous permet pas de valider votre obligation annuelle de DPC.

B- Vous avez un exercice hospitalier :

- Vous vous inscrivez auprès de Nadia SFMVnd@wanadoo.fr ou sur www.vasculart.net pour un @DPC.
- Vous contactez votre OPCA.

A vous de jouer !!!